

Quelle place occupe la voiture dans la mobilité des actifs français ?

Baromètre Alphabet France x Ifop | Édition 2024

Pour la 8^{ème} année consécutive, Alphabet France, le spécialiste des solutions et services de mobilité à destination des entreprises et de leurs collaborateurs, s'est penché sur les trajets domicile-travail, et notamment sur la place qu'occupe la voiture dans la mobilité des actifs français.

La voiture, toujours essentielle à la mobilité des actifs français !

Le baromètre réalisé en 2017 par Alphabet France avec l'IFOP révélait que 81% des actifs français utilisaient une voiture personnelle ou de fonction pour effectuer leurs trajets domicile-travail et leurs déplacements professionnels. Ce chiffre a connu une baisse en 2018 (76%) qui a été encore plus marquée en 2019 (72%). En 2020 et 2021, avec la crise sanitaire, la mobilité des Français a été marquée par un retour à l'utilisation de la voiture : cette proportion est remontée à 76%, pour se stabiliser à 75% en 2022 et 2023.

En 2024, la voiture personnelle ou de fonction est encore utilisée par 74% des actifs français pour leurs trajets domicile-travail.

On constate que dans les agglomérations de 100 000 habitants et plus, la voiture est moins utilisée (64%) ; à l'inverse, **dans les agglomérations de moins de 100 000 habitants, elle est davantage utilisée (84%)**. Si en région parisienne seuls 54% des sondés disent utiliser une voiture, ils sont 83% dans le quart Nord-Est de la France.

23% des sondés déclarent utiliser les transports en commun pour effectuer leurs trajets domicile-travail. Ce moyen de transport est davantage utilisé dans les agglomérations de 100 000 habitants et plus (34%). **Ce chiffre atteint 51% en région parisienne, mais n'excède pas 9% dans le Sud-Ouest.**

27% des sondés optent pour un mode de déplacement doux, qu'il soit classique (marche à pied, vélo, trottinette) ou électrique. Enfin, les deux et trois-roues motorisés obtiennent 7% des suffrages.

À noter que le total dépasse les 100% : cela s'explique par la **multimodalité**. En effet, **31% des actifs interrogés précisent utiliser deux moyens de déplacement différents ou plus** pour effectuer leurs trajets domicile-travail.

Les trajets domicile-travail en 2024

Pour effectuer les trajets domicile-travail, 40% des actifs circulent principalement en zone urbaine, 32% en zone rurale et 28% en zone péri-urbaine.

La distance moyenne des trajets domicile-travail est de 18 kilomètres. Elle est inférieure ou égale à 20 kilomètres pour 62% des actifs sondés. **La durée moyenne par trajet domicile-travail est de 25 minutes.** Elle est de 20 minutes ou moins pour 54% des répondants et dépasse les 30 minutes pour 25% des personnes interrogées.

Ces tendances diffèrent selon la région. En région parisienne, seuls 17% des actifs mettent 10 minutes ou moins pour effectuer leurs trajets domicile-travail, et 43% mettent 30 minutes ou plus. En revanche, dans le Sud-Est par exemple, 33% mettent 10 minutes ou moins, et seuls 20% mettent 30 minutes ou plus.

Quel avenir pour les trajets domicile-travail ?

80% des personnes sondées souhaitent au moins une évolution concernant leurs trajets domicile-travail dans les années à venir. Sans surprise, **la volonté d'effectuer des trajets plus économiques arrive en tête avec 40% des suffrages.** L'envie de réaliser des trajets **plus rapides** figure en seconde position avec **31%**. Un résultat en phase avec la perte de temps, identifiée comme le désagrément nuisant à la qualité de vie au travail des actifs le plus évoqué (52%). Vient ensuite le souhait de trajets **plus écologiques : 25%**.

Méthodologie | Étude en ligne réalisée par l'IFOP pour Alphabet France du 17 au 21 juin 2024 auprès de 1002 Français actifs de 18 ans et plus. La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de l'individu, région et taille de l'agglomération).

À propos d'Alphabet

Chaque jour, les équipes Alphabet s'investissent auprès des responsables d'entreprise pour trouver, mettre en place et maintenir les solutions de mobilité les mieux adaptées à leur organisation et à leurs collaborateurs. Leur volonté est de leur apporter un regard complet sur la mobilité de leur entreprise prenant en compte les aspects financiers, économiques et fiscaux, la réglementation et ses évolutions, la RSE, la sécurité, le bien-être de leurs salariés, leur marque employeur. Leur ambition est de s'inscrire avec chacun de leurs partenaires dans une démarche qualitative de partenariat solide et durable.

Filiale du BMW Group, Alphabet est présent dans 36 pays et accompagne quotidiennement 720 000 conducteurs de véhicules particuliers et utilitaires légers de toutes marques, dont 106 000 en France. Pour suivre les actualités d'Alphabet France en temps réel : [site internet](#) · [LinkedIn](#) · [Facebook](#) · [Instagram](#)